

**Site classé**

Date de protection : **23 septembre 1911** ~ Superficie : 0,48 ha

## Esplanade du château

Bar-le-Duc

L'esplanade du château ou parc René d'Anjou est le parc de l'ancienne aile du château, le dernier vestige de cet édifice transformé en musée du Barrois.



Grande terrasse à l'extrémité Nord-Ouest de l'éperon du château, dominant la vallée de l'Ornain par un abrupt de 45 mètres environ, c'est également l'ancienne cour d'honneur du château. Les perspectives de la ville basse et les versants opposés sont partiellement cachés par le développement arbustif sur le versant de la ville haute.

La terrasse est aménagée en jardin public urbain avec des arbres, des plantations, des fontaines, des bancs et du mobilier de jeux pour enfants.



Esplanade du château



Vue sur la ville basse

**Critères de classement**

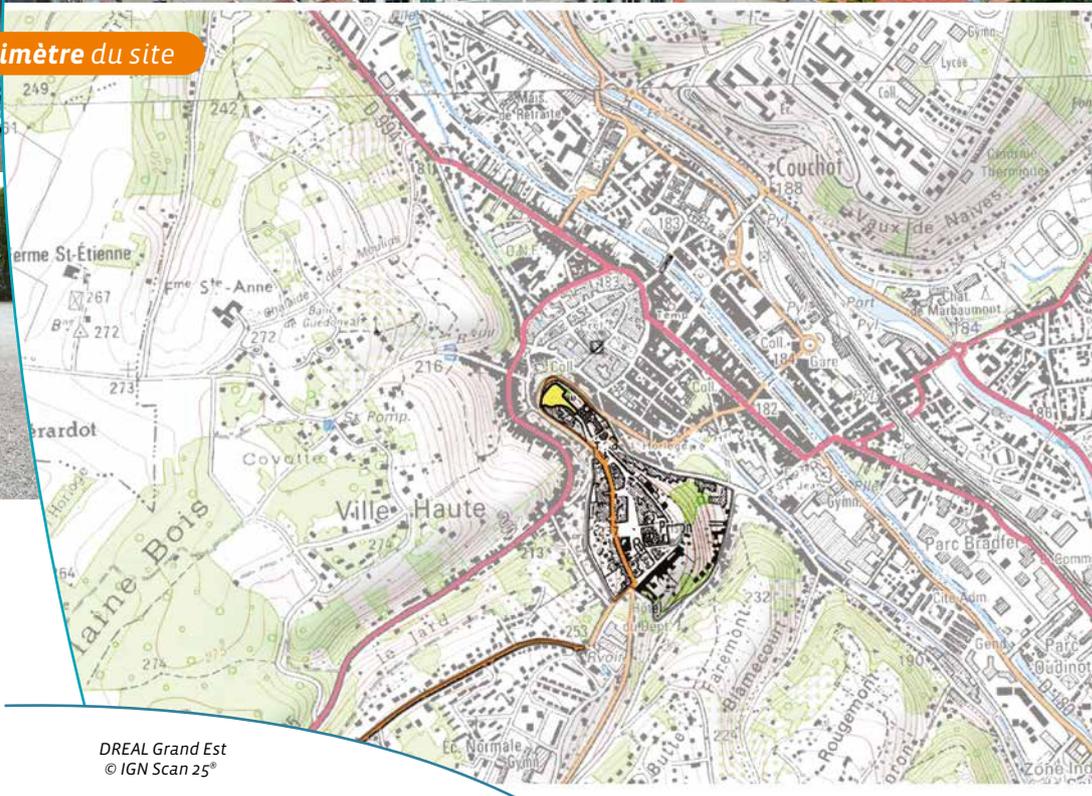
→ **Artistique**



# Esplanade du château



## Périmètre du site



- 1 ~ Château
- 2 ~ Vue sur l'esplanade
- 3 ~ Vue sur la ville basse
- 4 ~ Esplanade

DREAL Grand Est  
© IGN Scan 25°

## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Abords de Monuments historiques

### Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63